

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

LA SOUSSIGNEE :

- **Madame Lorie BELLOUNAT**

demeurant 8 avenue du Général de Gaulle 82350 ALBIAS,

Agissant en qualité d'associé unique de la future société par actions simplifiée LYKOS, au capital de 400 100 euros, dont le siège social sera fixé 1620 avenue de Cos 82000 MONTAUBAN, qu'il envisage de constituer,

Désigne :

- **Monsieur Vincent VIE** commissaire aux comptes inscrit sur la liste prévue par l'article L. 822-1 du Code de commerce, domicilié 13 rue Paule Raymondis 31200 TOULOUSE,

comme commissaire aux apports,

A l'effet d'établir sous sa responsabilité un rapport sur la valeur dudit apport en nature qui sera annexé aux statuts de la société à constituer, conformément aux articles L. 227-1 et L. 225-8, alinéa 1er, du Code de commerce.

Monsieur Vincent VIE pourra obtenir auprès de lui tous les renseignements et documents concernant cet apport et nécessaires à l'établissement dudit rapport.

Fait à MONTAUBAN

Le 26 octobre 2023

Lorie BELLOUNAT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' and 'B' intertwined, with a horizontal line extending to the right.